

LIVRET D'ACCUEIL

LA RESIDENCE DU CHÂTEAU

26 Rue Paul Doumer 78540 VERNOUILLET

≈ 01 30 65 15 20⋈ laresidence@isatis.asso.fr



L'accueil est ouvert de 10h à 18h du lundi au vendredi & de 9h30 à 13h30 le samedi



www.isatis.asso.fr





PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DES PROFESSIONNELS	3
La résidence du Château : un lieu de vie avec une belle histoire	3
Présentation des professionnels	5
SÉJOUR ET VIE PRATIQUE	. 7
La chambre : un espace personnel, confortable et sécurisé	
Le téléphone et l'accès à internet	
ANIMATION ET VIE SOCIALE	LΟ
L'animation : des moments de partage au quotidien1	L O
Les programmes d'animation1	L O
COMMISSIONS ET VIE SOCIALE	L1
Conseil de vie sociale1	L 1
Commission des menus1	L 1
Commission d'animation1	L 1
PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE	L2
GARANTIES DES DROITS ET LIBERTES DES RESIDENTS 1	L2

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ET DES PROFESSIONNELS

La résidence du Château : un lieu de vie avec une belle histoire

L'association Isatis, fondée en 1989, est une structure à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 30 ans dans l'accompagnement des personnes âgées. Aujourd'hui, elle compte 20 établissements, principalement situés en Île-de-France, et continue de se développer à travers divers services tels que les SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) et l'accueil de jour, toujours avec la même exigence de qualité et de proximité humaine.

En 1993, Isatis a repris la gestion de la Résidence du Château, anciennement propriété de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ce lieu chargé d'histoire, installé dans un château du XVIIe siècle niché au cœur du vieux bourg de Vernouillet, a longtemps accueilli les résidents dans un cadre patrimonial unique. Avec le temps, les contraintes architecturales du château ne permettaient plus d'assurer des conditions d'accueil optimales pour les résidents et les professionnels. C'est pourquoi un nouveau bâtiment moderne, fonctionnel et lumineux a été construit à proximité immédiate du château. Les équipes et les résidents y ont emménagé en novembre 2020, pour bénéficier d'un environnement plus adapté aux besoins d'aujourd'hui.

Au-delà d'un cadre confortable et chaleureux, la Résidence du Château vous propose un accompagnement personnalisé, respectueux de votre rythme, de vos envies et de votre histoire. Nous vous invitons à découvrir ci-dessous les services et les espaces qui composent ce lieu de vie.



L'établissement est composé de différents niveaux :

Rez-de-jardin : un espace de convivialité et de détente

- La salle de restaurant, chaleureuse et lumineuse, où les repas sont partagés dans une ambiance conviviale.
- Un espace de détente, parfait pour lire, se relaxer ou papoter tranquillement.



Rez-de-chaussée : le cœur vivant de la résidence



- Un grand hall d'accueil ouvert et lumineux, avec l'espace d'accueil pour répondre à toutes vos questions.
- Les bureaux administratifs, où notre équipe travaille pour que tout se passe bien au quotidien.
- Le salon de coiffure, pour prendre soin de vous et passer un moment agréable avec notre coiffeuse.
 Et mis à disposition des familles et autres prestataires pour un instant partagé avec son proche
- Le « boudoir musical » dédié à la musique et à la lecture, alliant lieu de vie, souvenir et tranquillité.
- La salle de kinésithérapie/sport, pour entretenir votre forme en douceur.





- Le **Pôle d'Activité et de Soins Adaptés** (PASA), un lieu chaleureux où des résidents, sur recommandation médicale, participent à des activités stimulantes et adaptées, encadrées notamment par notre psychomotricienne.
- L'Appart' (unité de vie protégée) est un espace à l'ambiance chaleureuse avec ses murs jaunes comprenant quinze chambres et une salle de restaurant dédiée.
- Le bureau de notre psychologue, présente deux jours et demi par semaine, pour vous accompagner si vous en ressentez le besoin

1er étage : ambiance paisible aux teintes bleutées



- Les chambres numérotées à partir de 1, confortables et personnalisables.
- Un espace de vie central, lieu de rencontre et d'échanges entre résidents.
- L'infirmerie, à proximité pour assurer le suivi médical quotidien.
- Les bureaux du médecin coordonnateur et de notre cadre infirmier, toujours à l'écoute.

2^e étage : une touche de vitalité avec des murs orangés

- Les chambres commençant par le chiffre 2, pensées pour votre confort et votre intimité.
- Un espace de vie central où il fait bon se retrouver.
- La salle d'activités, où se déroulent de nombreuses animations.
- Le bureau de l'animatrice, toujours ouverte à vos idées et vos envies !



Présentation des professionnels

Travailler auprès des personnes âgées est avant tout une vocation. Notre équipe est animée par l'écoute, l'attention et le désir profond de répondre à vos besoins au quotidien.

Administration:

Directrice de la résidence : Madame Sophie GUIBERT

Adjoint de Direction: Monsieur TCHANDEU FOSSO Cadmiel

Agent d'accueil et administratif : Christel CARINI & Coraline VERRIER

Assistante ressources Humaines: Trecy BURGO

Soin & Nursing:

Médecin coordinateur : Docteur Fathia DOUMAZ

Cadre infirmier (IDEC): Nathalie LIZAMBARD

Psychologue : Bénédicte LABARRIERE Psychomotricienne : Isabelle ADER

& Une équipe d'infirmiers

& Une équipe d'aides-soignants

& Une équipe d'agents de soin

Animation:

Animatrice: Liana RAZAKALALAO & Des bénévoles

Entretien des locaux & Maintenance du bâtiment :

Agents des services hôteliers :

2ème: Ténin & Afi

1er : Souadou & Camilia

RdC & RdJ: Céline et Basile

Lingère : Licinia

Agent de maintenance et espaces verts : M'Hamed CHBALATTE









SÉJOUR ET VIE PRATIQUE

La chambre : un espace personnel, confortable et sécurisé

À la Résidence du Château, votre chambre est bien plus qu'un simple lieu de repos : c'est votre espace de vie, pensé pour allier confort, sécurité et intimité.

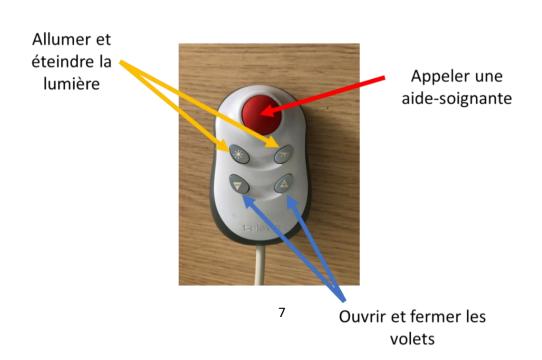
Elle comprend:

- Un lit médicalisé et une table de chevet pour votre bien-être au quotidien. Sur demande, un bureau, une chaise et un fauteuil peuvent également être mis à votre disposition.
- Une salle d'eau privative équipée de toilettes, d'un lavabo, d'une douche sécurisée et d'une armoire de toilette.



Cet espace vous est personnel : vous avez toute liberté pour y apporter vos meubles et objets personnels, tant que cela permet une bonne circulation. Vous pouvez également décorer votre chambre à votre image - cadres, tableaux, souvenirs... L'agent de maintenance est disponible pour vous accompagner dans l'installation, en toute sécurité.

Les volets roulants électriques et l'éclairage sont commandés à l'aide de la télécommande de l'Appel Malade, dont le fonctionnement est expliqué cidessous :



Le téléphone et l'accès à internet

Le linge

Pour garantir la qualité du service et limiter les pertes, l'entretien de votre linge personnel ainsi que du linge de toilette est assuré directement au sein de l'établissement par notre lingère. Ce traitement en interne permet un suivi attentif, une meilleure traçabilité et un respect rigoureux de vos effets personnels.

Le linge de lit (draps, draps housses, taies) est quant à lui confié à notre prestataire extérieur, Kalhyge, spécialiste reconnu dans le traitement du linge plat en milieu médicalisé, garantissant ainsi hygiène et qualité. Il prend également en charge le nettoyage des tenues des salariés.

La restauration : un moment de plaisir et de convivialité

Parce que bien manger est essentiel au bien-être, notre résidence accorde une attention particulière à la qualité des repas.

Les menus, variés et équilibrés, sont établis chaque semaine et affichés dans les ascenseurs pour que chacun puisse en prendre connaissance facilement.

Les repas sont préparés sur place par l'équipe culinaire de Vitalrest, sous la direction d'un Chef cuisinier. Avec passion et savoir-faire, ils veillent chaque jour à proposer une cuisine savoureuse, fraîche et soigneusement présentée. Chaque plat est pensé pour éveiller l'appétit et garantir que chaque repas reste un véritable moment de plaisir.

- Le petit-déjeuner vous est servi en chambre, à l'heure qui vous convient.
- Le déjeuner est proposé en salle de restaurant, à partir de 12h00, dans un cadre chaleureux et convivial.
- Une collation est servie vers 15h30, en chambre ou dans les espaces de vie, selon votre préférence.
- Le dîner est servi en salle de restaurant dès 18h00.

Pour favoriser les échanges et créer une ambiance agréable, un plan de table est établi avec soin par les équipes soignantes et la psychologue, en tenant compte de vos centres d'intérêt et des affinités naturelles entre résidents.

Le courrier

Le courrier qui vous est adressé à la Résidence du Château vous est remis dès sa réception.

Si vous souhaitez envoyer une lettre ou un colis, il vous suffit de vous adresser à l'accueil. Notre équipe se fera un plaisir de prendre en charge l'envoi pour vous, en toute simplicité.

Les visites

Les visites de vos proches sont les bienvenues et fortement encouragées. Pour garantir votre bien-être et le bon déroulement des activités de la journée, elles sont recommandées entre 10h30 et 18h.

Si vous prévoyez une sortie ou une absence en famille, nous vous remercions de bien vouloir prévenir l'équipe à l'avance, afin que nous puissions anticiper certains besoins, comme la préparation de vos traitements ou l'annulation d'un repas.

La résidence est accessible de 7h00 à 21h00. En dehors de ces horaires, seules les personnes autorisées par la direction, notamment le personnel, peuvent y entrer.

Le culte

La Résidence du Château respecte la diversité des croyances et propose des temps de culte adaptés à vos convictions. Un document est disponible à l'accueil avec toutes les coordonnées des congrégations alentours.

Aujourd'hui, est en place au sein de la résidence :

Culte catholique

- Messe célébrée une fois par mois
- Temps d'aumônerie deux vendredis par mois

Culte protestant évangélique

• Réunion d'aumônerie deux fois par mois

Si vous souhaitez pratiquer un autre culte ou être mis en relation avec un représentant de votre confession, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de l'accueil pour sa mise en place. Le boudoir musical peut-être mis à disposition pour ces moments de cultes.

La coiffeuse

Une coiffeuse professionnelle, intervient à la résidence pour vous proposer un moment de détente et de soin. Elle vous attendra au salon de coiffure dans le hall principal.

Pour prendre rendez-vous ou consulter les tarifs, il vous suffit de vous adresser à l'accueil.

ANIMATION ET VIE SOCIALE

Les activités en EHPAD jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne. Elles permettent de stimuler les capacités, de s'évader, de partager des rires, mais aussi de rompre l'isolement et de tisser des liens avec les autres. Que ce soit autour d'un jeu, d'un atelier créatif, d'une sortie ou d'un moment musical, ces instants contribuent à se sentir bien, valorisé et entouré. Chaque activité est une occasion de vivre pleinement l'instant, de garder l'esprit en éveil et surtout... de profiter de la vie

L'animation : des moments de partage au quotidien

L'animatrice est présente cinq jours par semaine pour proposer des activités variées, conviviales et adaptées à chacun. Elle est régulièrement accompagnée de bénévoles, qui viennent partager leur temps et leur bonne humeur avec les résidents.

Les programmes d'animation

Le programme hebdomadaire est affiché chaque lundi matin dans les ascenseurs. Il comprend des ateliers créatifs, des jeux, des temps d'échange, des sorties, des animations musicales et bien d'autres moments pensés pour votre plaisir et votre bien-être.

Vous avez une envie, une idée ou une suggestion ? N'hésitez pas à en parler à l'animatrice! Son bureau est situé au 2^e étage, à droite en sortant de l'ascenseur.

COMMISSIONS ET VIE SOCIALE

Conseil de vie sociale

Le Conseil de Vie Sociale est une instance essentielle de dialogue et de participation. Il se réunit au moins trois fois par an et permet d'échanger sur tous les aspects de la vie quotidienne à la résidence.

Le CVS est composé de représentants élus des résidents et des familles, d'un représentant du personnel, d'un membre de l'Association, du Directeur de l'établissement, ainsi que d'un représentant du Conseil Municipal de Vernouillet. Selon les sujets abordés, le médecin coordonnateur, la cadre de santé ou d'autres professionnels peuvent y être invités.

C'est un véritable lieu d'expression où chacun peut faire entendre sa voix pour améliorer le cadre de vie, les services et le bien-être de tous.

Les coordonnées des représentants sont disponibles à l'accueil et une boite aux lettres, dédiée à la communication avec eux, existe proche de l'accueil.

Commission des menus

Ouverte à tous et annoncée dans le programme d'animations, la commission des menus est un moment d'échange privilégié avec le Chef cuisinier et la direction. Elle permet de discuter des repas, de faire part de ses goûts, suggestions ou besoins particuliers. C'est l'occasion de participer activement à l'élaboration d'une cuisine qui vous ressemble.

Commission d'animation

Elle aussi publique et annoncée dans le programme d'animation, la commission d'animation offre un temps de dialogue avec l'animatrice et la direction. Vous pouvez y partager vos envies, idées ou remarques concernant les activités proposées à la résidence. Ce temps d'échange permet d'ajuster le programme pour qu'il reflète au mieux les attentes et les préférences de chacun.

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Chaque résident bénéficie d'un projet d'accompagnement personnalisé. Ce temps d'échange, organisé dans les six mois après votre arrivée, puis renouvelé tous les ans, permet de faire le point sur vos besoins, vos habitudes de vie, vos souhaits, et d'y associer les réponses les plus adaptées. Il se construit en concertation avec le médecin coordinateur, la psychologue, ainsi que d'autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. Ce projet vise à vous accompagner dans le respect de vos choix, de votre rythme de vie, et à favoriser votre bien-être au quotidien.

GARANTIES DES DROITS ET LIBERTES DES RESIDENTS

À la Résidence du Château, l'accueil se fait dans le respect de votre dignité, de votre liberté et de vos droits. Deux documents fondamentaux encadrent cette démarche :

- La Charte Isatis, qui reflète les valeurs de l'association gestionnaire de l'établissement.
- La Charte des droits et libertés de la personne accueillie, un texte national qui garantit le respect de la personne, la liberté de choix, la confidentialité, ainsi que la participation à la vie de l'établissement.

Ces chartes sont disponibles à l'accueil et vous sont remises lors de votre entrée dans la résidence.







